



Le projet « C.A.R.E.T. » dédié à la protection de la Tortue caouanne sur le territoire du Parc national de Port-Cros lauréat de l'appel à projet Mission Nature/Loto de la Biodiversité !

Hyères, le 25 Avril 2025



Tortillon sur une plage hyéroise. © Corbobesse Yann.

Le Parc national de Port-Cros est fier que le projet CARET – (*Conservation et Actions pour la Restauration des Écosystèmes des Tortues caouanne*) figure parmi les 21 lauréats de la troisième édition de *Mission Nature*, une initiative nationale dédiée cette année à la préservation des littoraux et des écosystèmes marins.

Annnonce faite ce 24 avril 2025, depuis le Grand Palais à Paris, par A. Pannier Runacher, Ministre de la transition écologique qui souligne un projet partenarial exemplaire et concret en faveur du territoire et de la biodiversité locale.

Ce projet ambitieux est coordonné par le parc national de Port-Cros en partenariat avec les cinq communes adhérentes du parc (Hyères, Le Pradet, La Garde, La Croix-Valmer et Ramatuelle), la Métropole MTPM, le Conservatoire des espaces naturels PACA, le Conservatoire du littoral, l'association Emergence du Réseau tortue, l'Hôpital Renée Sabran et l'Hôtel de plein air Les Salines.





Lancé par la Française des jeux (FDJ UNITED) en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), *Mission Nature/Loto de la biodiversité* est un jeu solidaire qui permet de financer des projets concrets en faveur de la biodiversité. Chaque ticket ou grille achetée contribue directement à la protection du vivant.

Grâce aux fonds récoltés par ce dispositif, le projet CARET pourra déployer de 2026 à 2028 un programme ambitieux et intégré de restauration écologique sur des plages sableuses de l'ensemble du territoire du Parc national (îles d'or et continent), zones essentielles pour la reproduction de la Tortue caouanne (*Caretta caretta*). Depuis 2023, plusieurs sites de ponte ont été identifiés, confirmant l'importance croissante de la Méditerranée française pour cette espèce emblématique.

« La question de la protection des plages est une préoccupation forte de élus du Var ; littoral particulièrement exposé aux changements climatiques mais qui en fait aussi une des renommées. Je suis particulièrement heureuse que le projet CARET ait été retenu car non seulement il vise à protéger notre biodiversité, mais il vise également à garantir la qualité d'accueil de nos concitoyens. Le projet CARET incarne exactement la dynamique territoriale que peut apporter un parc national aux acteurs des territoires : fédérer les énergies sur des solutions fondées sur la nature », Isabelle Monfort .

« En protégeant nos plages, ce projet permet à la fois de restaurer un écosystème fondamental pour les tortues, mais tout aussi fondamental pour nos concitoyens et les communes confrontées à la question de l'adaptation des littoraux au changement climatique. La mobilisation de toutes les communes du parc, d'associations, d'établissements publics et de structures privées est révélatrice de l'attachement des acteurs varois à protéger leur capital naturel. Il faut saluer leur mobilisation », indique Sophie-Dorothee Duron, directrice du parc national de Port-Cros.

Un projet à forte valeur écologique

Le projet CARET vise à :

- Restaurer les habitats dégradés des plages et arrière-plages ;
- Réduire les pressions humaines sur les sites sensibles ;
- Protéger activement les nids et les jeunes tortues ;
- Sensibiliser les populations locales et estivales aux enjeux écologiques ;
- Assurer un suivi scientifique rigoureux des impacts de ces actions.

Parmi les actions phares :

- La protection et la restauration de certaines zones de plage ;
- Le retrait de structures artificielles et d'espèces végétales exotiques envahissantes ;
- Le nettoyage manuel des plages pour éviter les dommages liés aux engins mécaniques ;
- La mise à disposition de kits de protection des nids ;
- La sensibilisation des citoyens ou partenaires à la protection de certaines zones littorales avec des formations et évènements.

Une dynamique territoriale collective remarquable avec des acteurs publics – privés.

Ce projet s'étendra sur tout le territoire du parc national de 2026 à 2028.





Il est coordonné par le Parc national de Port-Cros en lien étroit avec un ensemble d'acteurs engagés :

- Les 5 communes de l'aire d'adhésion du parc national (La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix-Valmer et Ramatuelle)
- La Métropole Toulon Provence Méditerranée
- Le Conservatoire du Littoral
- Le Conservatoire d'Espaces Naturels PACA
- L'Hôpital Renée Sabran
- L'Hôtel de plein air Les Salines
- L'Association Émergence, coordonnatrice du Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française (RTMMF) sur la façade méditerranéenne continentale

Une mobilisation pour la nature et les générations futures

L'édition 2025 de *Mission Nature*, centrée sur la mer et les littoraux en raison de l'Année de la Mer, souligne l'urgence de restaurer et protéger des milieux en première ligne face au changement climatique. **Le soutien à des projets comme CARET permet de construire des solutions durables, fondées sur la nature, pour préserver notre patrimoine vivant. Il fait le choix du partenarial, fondamental pour relever le défi climatique.**

 Rendez-vous le 24 mai 2025, lors de la Fête de la Nature, pour le tirage exceptionnel du Loto *Mission Nature*. Chaque grille jouée contribuera, elle aussi, à faire éclore de nouveaux projets pour la biodiversité.



Annnonce des lauréats 2025 par la ministre Agnès Pannier Runacher. Le 24 avril.
Le DG de l'OFB et la directrice du parc national de Port-cros lors de l'annonce de l'éligibilité du projet CARET

CONTACT PRESSE

Violaine Arnaud

06 32 37 35 36, violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr

Responsable communication - Parc national de Port-Cros

3

Contact presse : Violaine Arnaud
06 32 37 35 36 ; violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr
Parc national de Port-Cros
<http://www.portcros-parcnational.fr/fr/espace-presse>





Le Parc national de Port-Cros, îles d'or et côte cristalline varoise

Espace de confluence terre-mer, situé à l'extrême sud de la Provence, entre Toulon et le Golfe de Saint-Tropez, le Parc national de Port-Cros, premier parc marin d'Europe créé le 14 décembre 1963, constitue un concentré de Méditerranée. Il s'étend sur les îles d'or et sur la côte varoise au sein des 5 communes adhérentes (Hyères, La Garde, Ramatuelle, La Croix Valmer et Le Pradet).

Son caractère singulier résulte de l'entrecroisement depuis la nuit des temps de l'histoire naturelle et de l'histoire humaine. Un creuset où la nature a trouvé des conditions favorables à l'expression de toute sa puissance et sa diversité... Créant une alchimie qui a toujours éveillé passions et inspiration.

Feuilletez notre dossier de presse : <https://www.calameo.com/read/000318363d3090488b9be>

En savoir plus sur Mission Nature et les lauréats 2025 : <https://missionnature.fr/>

